

Oublier l'auteur au Moyen Age? Réflexions sur l'*ars oblivionis* des copistes

Tania Van Hemelryck



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/edl/5659>

DOI : 10.4000/edl.5659

ISSN : 2296-5084

Éditeur

Université de Lausanne

Édition imprimée

Date de publication : 15 mai 2007

Pagination : 273-289

ISBN : 978-2-940331-13-0

ISSN : 0014-2026

Référence électronique

Tania Van Hemelryck, « Oublier l'auteur au Moyen Age? Réflexions sur l'*ars oblivionis* des copistes », *Études de lettres* [En ligne], 1-2 | 2007, mis en ligne le 15 mai 2007, consulté le 29 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/edl/5659> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edl.5659>

OUBLIER L'AUTEUR AU MOYEN ÂGE ? RÉFLEXIONS SUR L'ARS OBLIVIONIS DES COPISTES

Cet article développe comment, du XII^e au début du XIV^e siècle, les copistes ont fait de leur mode de production un *ars oblivionis*, mettant à mal la figure de l'auteur ; alors qu'en réaction, de la fin du XV^e siècle jusqu'au début du XVI^e siècle, les auteurs ont mis en œuvre un arsenal de stratégies discursives et littéraires afin d'assurer leur survie. Dès lors, les XIV^e et XV^e siècles ne seraient plus à envisager comme des siècles de construction de l'auteur médiéval, mais de sa re-naissance, de sa volonté tenace à survivre et à lutter contre sa mise en oubli.

Dans l'espace de ces quelques pages, je souhaiterais considérer l'impact de l'oubli dans la production des textes médiévaux au départ de l'examen de paratextes, comme les prologues, les colophons et les souscriptions.

Ces éléments du texte médiéval ont généralement été envisagés univoquement comme des signes du devoir et du désir de mémoire de l'auteur, alors que, selon moi, notamment en raison de leur « paratextualité », ils s'inscrivent dans le mouvement dialectique propre à l'histoire littéraire, où oubli et mémoire luttent sans cesse, permettant à la littérature de renaître, de ressurgir et de se réécrire. En somme :

Tout texte fixé est non seulement condamné à l'altération par le simple fait de sa transmission, mais sa forme elle-même est finalement moins la représentation d'un sens ancien que le prétexte à l'émergence d'une signification contemporaine¹.

¹ D. F. McKenzie, *La Bibliographie et la Sociologie des textes*, p. 58.

Hantées par le spectre de l'auteur, des générations de critiques se sont lancées à sa recherche, scrutant les moindres signes qui pourraient aider à renouer ce lien perdu ; on a donc travaillé à construire le panthéon de la mémoire médiévale à partir de fugaces traces d'autorité, glanées dans les méandres des textes. La recherche de l'auteur devint une croisade².

Michel Foucault³ a fait naître l'auteur à la fin du XVIII^e siècle dans le droit français, tandis que Roland Barthes⁴ proclamait sa mort au XX^e siècle. Pour la période médiévale, Paul Zumthor et Roger Chartier⁵ ont nuancé ces visions modernes et ont montré que l'auteur s'était progressivement construit durant le Moyen Age⁶ et la Renaissance. Pour ma part, je crois que celui dont Barthes déclarait la mort au XX^e siècle avait déjà vu d'innombrables fois son existence menacée d'effacement aux XIII^e et XIV^e siècles, par le fait d'une figure incontournable de l'écrit médiéval, à la fois double et antagoniste de l'auteur : le copiste⁷. Ainsi, les XIV^e et XV^e siècles ne seraient plus à envisager comme des siècles de construction de l'auteur médiéval, mais de sa re-naissance, de sa volonté tenace à survivre et à lutter contre sa mise en oubli.

Alors qu'aux XIII^e et XIV^e siècles, les copistes règnent en maîtres sur les lettres, la critique n'a que très légèrement abordé la place de ces privilégiés de l'écrit, aveuglée par le mythe de l'auteur. Le copiste est l'artisan oublié de l'écrit, bien qu'il soit celui par lequel le texte existe et perdure. A titre d'exemple, dans son monumental *Essai de poétique médiévale*, Paul Zumthor n'envisage pas une place au « copiste » ou au

² Toute approche du fait littéraire est d'ailleurs envisagée selon le point de vue de l'auteur (par exemple : F. Vielliard, « Le manuscrit avant l'auteur ») ; or, il s'agit là d'une inflexion moderne. En effet, l'auteur médiéval n'existe pas sans médiateur de l'écrit, du moins dans les premiers siècles de la littérature, essentiellement en raison du caractère vocal de la transmission des textes. Je développerai la place centrale de la voix dans l'existence de l'écrit médiéval – mais selon une perspective scribale – dans une prochaine contribution.

³ M. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? ».

⁴ R. Barthes, « La Mort de l'auteur ».

⁵ R. Chartier, « Figures de l'auteur » et P. Zumthor, *Essai*.

⁶ M.-D. Chenu, « *Auctor, actor, autor* ».

⁷ Ce qui répondrait implicitement à l'étonnement de Robert Marichal face à l'absence des auteurs dans l'univers du livre aux XIII^e et XIV^e siècles (« Le Manuscrit », p. 493).

« scribe » dans l'index des notions ; seuls l'auteur et le traducteur ont droit aux honneurs ; tout au plus, l'écriture, c'est-à-dire la « mise par écrit, fonction du support de l'écrit, livre », est-elle reprise dans l'index. Bien entendu, aux détours d'une phrase l'artisan du livre apparaît, mais pour souligner le malaise face à cet auteur insaisissable⁸.

Je ne renie bien entendu pas la place accordée à l'auteur et à la quête légitime de son existence ; cependant, je crois que cette recherche s'est faite au mépris d'un acteur essentiel de la littérature médiévale : le copiste. En effet, on a toujours envisagé le copiste comme un garant de la mémoire auctoriale ; il a été vu comme le passeur heureux ou malheureux d'une tradition textuelle, une sorte de « photocopieuse » manuelle, dont les interventions ont été évaluées à l'aune d'une philologie de l'archétype. La critique a fait le pari de l'abnégation créatrice du copiste face à son texte ; elle a misé sur cette fidélité exigée, demandée, suppliée, et réalisée dans le cas des écritures saintes ou latines, de documents administratifs, d'autorité, mais que rien ne pouvait garantir dans les textes vernaculaires.

D'aucuns ont déjà évoqué le rôle « d'éditeur »⁹ du copiste. Ainsi, dans un récent article Alberto Varvaro¹⁰ a reconnu la créativité de ces derniers ; malgré tout, son propos se concentre sur la quête du « author-centered model », qui permettrait d'esquisser la personnalité littéraire d'un auteur. Incontestablement, cette option est plus riche que l'approche univoque du « manuscript-centered model »¹¹, qui a le tort de dépersonnaliser l'étude des œuvres bien qu'elle se justifie pour l'étude des manuscrits autographes.

Cependant, ces deux approches oublient la réalité de l'écrit médiéval : le texte n'existe réellement que par le geste scripturaire d'un

⁸ P. Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, notamment p. 65 : « Encore arrive-t-il qu'on distingue mal entre auteur, récitant et copiste... » ; comme le suggérait Douglas Kelly, « la figure de l'auteur est donc triune », D. Kelly, « Le Patron et l'Auteur dans l'invention romanesque », p. 36.

⁹ L'étude fondatrice reste celle d'E. Kennedy, « The Scribe as Editor » ; plus récemment : S. Huot, « The Scribe as Editor : Rubrication as Critical Apparatus in Two Manuscripts of the *Roman de la Rose* » ; A. de Mandach, « Oxford, copiste ou rénovateur de génie ? » ; C. Millward, « The Medieval Scribe as Editor : The Case of *La estorie del evangelie* ».

¹⁰ A. Varvaro, « Elaboration des textes et modalités du récit dans la littérature française médiévale ».

¹¹ B. A. Masters, « Anglo-Norman in Context : The Case for the Scribe ».

copiste ; le scribe est celui qui re-crée l'œuvre après la création originale de l'auteur.

Bien entendu, bercés par la représentation romantique du génie auctorial, certains ont minimisé le caractère conscient et constructif de ces changements textuels, tablant, d'une part, sur le caractère dégradant des modifications, et, d'autre part, évoquant l'*humilitas* ontologique de l'homme médiéval. Or, dans le cas du copiste laïque de langue vernaculaire, c'est évacuer un enjeu pragmatique de taille : le copiste écrit contre rétribution, il s'intègre dans un système économique et non, comme le faisait le moine, pour la gloire d'un ordre monastique ou pour la foi... Son activité sribale est le vecteur essentiel de sa renommée et de son insertion sociale.

Ainsi, le copiste jongle avec les ressources multiples du « texte ouvert » que présentent le manuscrit et ses conditions de reproduction¹² ; la mobilité et la mouvance¹³ du texte médiéval ne sont donc pas accidentelles, comme le voudrait le philologue : au contraire, elles sont intentionnelles et dirigées contre l'auteur.

Cet article tentera de montrer comment, du XII^e au début du XIV^e siècle, les copistes ont fait de leur mode de production un *ars oblivionis* mettant à mal la figure de l'auteur ; tandis qu'en réaction, de la fin du XV^e siècle jusqu'au début du XVI^e siècle – et au-delà... –, les auteurs ont bâti leur combat pour une survie, voire une renaissance, sur des stratégies discursives et littéraires.

1. Le colophon et la souscription : l'ars oblivionis des copistes

Bien qu'Albert Derolez estime que les colophons :

[...] ne trahissent pas, ou très rarement, la pensée ou les sentiments individuels et spontanés des scribes au moment où ils terminent leur travail, mais sont des *topoi*, des expressions souvent peu sérieuses et dictées bien plus par la tradition et la convention que par une conviction personnelle¹⁴ ;

¹² G. L. Bruns, « The Originality of Texts in a Manuscript Culture ».

¹³ B. Cerquiglini, « La Paraphrase essentielle de la culture sribale ».

¹⁴ A. Derolez, « Pourquoi les copistes signaient-ils leurs manuscrits ? », p. 38.

et que :

[...] il serait vain de vouloir trouver la raison d'être de tous les colophons dans lesquels, du début du Moyen Age jusqu'à l'époque de la Renaissance, le copiste a consenti ou insisté à se faire connaître au lecteur de son temps et à ceux qui viendraient après¹⁵,

je pense que ces deux remarques ne prévalent pas pour notre littérature en langue vernaculaire.

En effet, dès le XIII^e siècle, l'espace littéraire français se construit progressivement sur quelques noms d'*auctores* et non plus d'*auctoritates*, comme auparavant. Face à ces nouveaux protagonistes, les scribes adoptent plus de liberté et d'irrévérence ; les colophons deviennent les simulacres d'un « devoir de mémoire » à l'égard de l'auteur.

Ainsi, les jeux graphiques, les cryptogrammes et les anagrammes présents dans de nombreux colophons trahiraient à la fois le désir inavoué des scribes de « tuer l'auteur » et leur timide volonté de laisser une chance de survie à ce dernier ; ainsi, « à la limite de son propre élan, la pratique scripturaire confine au rébus »¹⁶, comme dans ce colophon :

L'an de grace 1379.
 Les lettres de ci environ
 Si font le non et le sournom.
 Qui bien les saroit a droit metre
 Et curieux de l'entremetre,
 De celui qui cest livre fist
 Et du clerck qui son songe escript,
 Qui la prophesie a moustré
 U che(r)cle dessus est nommé,
 Qui le livre a fait et trouvé.
 C'est tout.
 F.D.R.H.I.E.N.R.E.I.E.S.R.I.E (cercle extérieur).
 H.D.O.S.E.D.M.J.S.N.E.R (cercle intérieur)¹⁷.

¹⁵ *Ibid.*, p. 54.

¹⁶ Voir P. Zumthor, « *Litteratus/illiteratus*. Remarques sur le contexte vocal de l'écriture médiévale », p. 7.

¹⁷ Les Bénédictins du Bouveret, *Colophons de manuscrits occidentaux des origines au XVI^e siècle*, n° 22473. La critique a bien entendu décrypté l'anagramme et a rendu la paternité du *Traité du roy Modus et de la reine Ratio* à Henri de Ferrières et celle de la transcription à Denis d'Hormes.

Conscient du caractère marginal¹⁸ du colophon, le copiste malmène la renommée recherchée par l'auteur et adopte des attitudes ambiguës, jouant avec les ressorts de l'oubli et de la mémoire. En somme, plus que la critique actuelle, le copiste a compris le caractère protocolaire, excentré et négligeable du colophon ; pour exister pleinement, il faut dès lors qu'il investisse nommément le texte.

Je prendrai à témoin le colophon d'un manuscrit du début du XIV^e siècle, qui renferme le *Roman des Sept Sages* et ses continuations : le ms. Bruxelles, KBR 9245¹⁹. Ce codex a été réalisé dans l'atelier du libraire Thomas de Maubeuges²⁰ par deux copistes : le premier, *dovetail* (en raison de la forme du tracé de la lettre «l» se terminant en *queue d'aronde*), a transcrit les cahiers 1-28, 45-51 et 59-70, tandis que le second a copié les cahiers 29-44, 52-58, 71 et 75, ainsi que le colophon du folio 593v : «Ci fine lystore de cest liure. qui le fina nestoit [trou dans le parchemin]e yure».

Selon moi, il faut lire «mie» en lieu et place du trou ; à défaut d'un anthroponyme, le copiste nous a laissé une devinette, qui devait rappeler son sobriquet par un habile jeu de mots : «Ainsi se termine le récit de ce livre, celui qui le paracheva n'était jamais ivre».

Ce colophon n'a rien d'exceptionnel et ressemble à bien d'autres mettant en scène la propension éthylique des scribes ; cependant, il acquiert toute sa force référentielle et auctoriale à la lumière d'une variante du *Roman de Cassidorus*, particulière au manuscrit de Bruxelles. En effet, au folio 295, nous lisons :

Lors se sunt tout tenu a lui, et disent a la dame que, de lor conseil, elle repairoit a Romme et, avec lui *Robert Vuidegodet*, et il li feroient d'onnoir ce qu'il porroient, si com il en estoient engrant [*je souligne*].

¹⁸ «La souscription comme le colophon ne figurent pas nécessairement après l'explicit d'une œuvre. On peut les trouver en note dans les marges d'un manuscrit ou même dans la rubrique initiale d'un texte» ; J. Hamesse, «Approche de la terminologie spécifique des scribes dans les colophons. A propos de la transmission des textes universitaires», p. 148.

¹⁹ T. Van Hemelryck, «Ms. KBR 9245».

²⁰ M. A. Rouse et R. H. Rouse, *Manuscripts and their Makers*, p. 185 et 189 et «The *Sept Sages de Rome*».

Joseph Palermo a jadis timidement suggéré que ce « Robert Vuidegodet » pouvait être « le scribe du ms. *B* lui-même, ou l'un de ses amis ou collègues »²¹, d'autant plus que ce nom ne fait référence à aucun personnage du *Roman de Cassidorus* ou du cycle du *Roman des Septs Sages*. Pour ma part, j'irai plus loin : « Robert Vuidegodet » est le surnom du copiste.

En effet, ce sobriquet éclaire l'énigmatique colophon : ainsi, malgré son surnom « vuide-godet » le copiste n'était pas ivre ! De plus, le lien entre les deux mentions est codicologiquement avéré puisque le colophon et le folio 295, où figure l'addition, ont été transcrits par la même main, qui ne veut pas se faire oublier, malgré ces jeux de mots.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger l'impact marchand, économique et social du colophon. Contrairement à l'œuvre littéraire, le colophon associe, à un moment précis de l'histoire, une personne physique, identifiable et localisable, avec des qualités esthétiques tangibles. Le colophon devient « une marque déposée » et renoue avec l'origine comptable de toutes les formes d'écriture. En somme, le copiste n'a pas le même désir de pérennité que l'auteur ; il a déjà obtenu une rétribution pour son travail d'écriture, mais il ne souhaite pas que sa survie socio-économique soit mise en péril par les interférences auctoriales d'un *nom* qui n'existe pas ou plus dans son espace séculier.

Pour le copiste, faire oublier l'auteur c'est exister.

2. Prologue, dédicace et autographe : la revanche de l'auteur

Toutes les définitions du prologue – linguistiques²² ou littéraires²³ – l'envisagent comme un seuil, un espace privilégié, où un locuteur devient auteur, parfois en s'y présentant, et où il détaille le contenu de son œuvre, tout en valorisant son rôle²⁴.

Alors que le colophon était l'apanage du copiste, le prologue s'affirme comme le privilège de l'auteur et le lieu de sa lutte pour conjurer

²¹ J. Palermo, « A la recherche du “seigneur devant nommé” du roman de *Kanor* », spéc. p. 250.

²² Ch. Marchello-Nizia, « L'Historien et son prologue », p. 13.

²³ E. Baumgartner, « Présentation », p. 9.

²⁴ P.-Y. Badel, « Rhétorique et polémique dans les prologues des romans du Moyen Âge ».

l'oubli ; subtilement, l'auteur développe des stratégies séculières pour conjurer le déni des copistes.

Je prendrai deux exemples : le prologue de *La vie de saint Louis* de Joinville²⁵, d'une part, et celui du *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulleville²⁶, d'autre part.

A quatre reprises, Joinville fait référence à l'acte de transcription de son œuvre par un copiste ; ainsi, le prologue devient le miroir de l'écrit, la mise en abyme de l'acte littéraire et de la propre activité du scribe : « ai je [...] fait escrire » et « ai je fait escrire » (§ 3 et 4) ; « je, Jehan [...] faiz escrire » (§ 19), et enfin « les quiex j'ai fet escrire en cest livre » (§ 768). Ces références personnelles indirectes permettent de créer un lien spéculaire avec le copiste, valorisant l'acteur et son activité, mais responsabilisant également l'acte de copie en raison de l'autorité « paternelle » que garde l'auteur sur son œuvre.

Par ailleurs, l'affirmation du pouvoir scripturaire de l'auteur est soutenue par le recours à des expressions diplomatiques et juridiques, qui créent une armature séculière de référence pour le discours et, tout en lui assignant un rôle secondaire, élèvent le copiste au rang de secrétaire. Le discours de Joinville acquiert une dimension performative, dont l'auditeur originel est le scribe ; l'auteur veut s'affirmer et susciter le respect du copiste : tout comme la matière transcrite – la vie du roi –, le texte de Joinville conquiert ainsi une valeur morale considérable, qu'il serait malvenu d'oublier.

En 1355, Guillaume de Digulleville entreprit de réécrire²⁷ la première version, de 1330, de son *Pèlerinage de vie humaine*, entre autres, parce que :

Sans mon sceü et volenté
 Tout mon escript me fut osté
 Par tout divulgué (v. 35-37)²⁸.

²⁵ Sur la « complexité des intentions de l'auteur » dans ce prologue : D. Boutet, « Ordre, désordre et paradoxe dans le prologue et épilogue de la *Vie de saint Louis* de Joinville ».

²⁶ Sur les remaniements du prologue de Digulleville, voir : F. Pomel, « Enjeu d'un travail de réécriture. Les *incipits* du *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulleville et leurs remaniements ultérieurs ».

²⁷ Pour un aperçu des remaniements : P.-Y. Badel, *Le Roman de la Rose au XIV^e siècle*.

²⁸ J'emprunte la citation à l'article de F. Pomel, qui reproduit la seconde version, inédite, sur la base du ms. Paris, BnF fr. 377.

Ces quelques vers peuvent bien entendu renvoyer à une situation fictionnelle, élaborée pour se disculper des critiques dont la première rédaction a pu faire l'objet. Qu'importe les motivations réelles de Guillaume de Digulleville : elles s'inscrivent dans un désir de reconnaissance en tant qu'auteur, qui passe par un oubli de la première rédaction au sens propre, c'est-à-dire exécutée par un copiste. En remaniant son œuvre, l'auteur reprend les droits sur son texte, il en redevient le « propriétaire », garant de son origine et de son devenir.

Joinville a « fait écrire », Guillaume de Digulleville a remanié son œuvre ; tous deux pour ne pas être oubliés et garder l'autorité mémorielle sur leur texte. D'autres auteurs lutteront contre cet *ars oblivionalis* des scribes et écriront eux-mêmes ou construiront leurs œuvres comme des mises en abyme de leur art littéraire, notamment en immiscant des références à l'acte d'écriture et de transcription dans le corps même de la fiction littéraire²⁹, subtil va-et-vient entre la reconnaissance de celui qui transcrit et la légitimation de celui qui a écrit. Guillaume de Machaut³⁰ incarne parfaitement la présence obsessionnelle de la matérialité de l'écrit dans l'œuvre littéraire ; cependant, ces images, qui sont souvent atomisées soit dans le domaine de la fiction soit dans le patrimoine codicologique, sont bien plus qu'une option littéraire ou pragmatique. En fait, ces références illustrent la symbiose entre les réalités scribale et auctoriale, nécessaire à l'existence de toute œuvre dès la fin du XIV^e siècle³¹.

À la fin du XIV^e siècle, l'auteur ressent le besoin de s'affranchir du copiste et de son pouvoir sur l'écrit. Il revient en force dans l'espace scripturaire, dont les frontières ont été élargies, sécularisées et

²⁹ J. Cerquiglini-Toulet, « L'Imaginaire du livre à la fin du Moyen Age » ; « Christine de Pizan and the Book : Programs and Modes of Reading, Strategies for Publication » ; « *Un engin si subtil* ». *Guillaume de Machaut et l'écriture au XIV^e siècle*.

³⁰ Outre les travaux de J. Cerquiglini-Toulet cités plus haut : S. J. Williams, « An Author's Role in Fourteenth Century Book Production : Guillaume de Machaut's "Livre ou je met toutes mes choses" ».

³¹ Même si certains auteurs, comme Watriquet de Couvin, n'usent pas des ressources du prologue ou des métaphores livresques, on perçoit, dans le manuscrit, leur présence « organisatrice » derrière les copistes et les libraires ; S. Huot, « The Writer's Mirror : Watriquet de Couvin and the Development of the Author-Centred Book » et M. A. Rouse et R. H. Rouse, « Publishing Watriquet's *Dits* ».

instrumentalisées. L'auteur lutte contre sa propre disparition, prenant la place de ces « fossoyeurs » de l'identité auctoriale, pour devenir un écrivain qui maîtrise les quatre phases d'existence de l'œuvre littéraire : « composition, transmission, réception et conservation »³². L'auteur acquiert enfin le pouvoir du livre et de l'écrit.

L'apparition des manuscrits d'auteurs durant cette période s'accorde avec cette volonté de mémoire. Ainsi, bien que Pétrarque ait proclamé la nécessité de copier lui-même ses œuvres pour combattre l'ignorance et la corruption des copistes, la production d'une écriture autographe apparaît comme une garante d'autorité et d'intelligibilité premières puisque le texte est *stricto sensu* l'émanation directe de l'auteur.

Notons que cette technique de déni par l'auteur des défauts éventuels de son œuvre sera également reprise lors de l'avènement de l'imprimerie. En effet, après avoir combattu les scribes, qu'ils tenaient responsables des fautes de leur(s) copie(s), certains écrivains, comme les rhétoriciens, poursuivront les imprimeurs, utilisant à nouveau les éléments paratextuels³³ pour affirmer leur autorité³⁴ et, dès lors, pour ne pas être voués à l'oubli.

Bien plus que le souci philologique, la nécessité autographique des XIV^e et XV^e siècles souligne la volonté de renouer avec l'authenticité du texte et de l'inscrire dans une lutte constante contre l'oubli de l'identité auctoriale généré par la stricte division du travail entre l'auteur et le copiste.

Conscient de la suprématie de leur force mémorielle, les auteurs d'autographes³⁵ ne consentent plus à l'exercice paratextuel du colophon : leur *manuscripture* même confère l'authenticité à l'écrit. Dès cet instant, l'auteur rompt le lien consubstantiel qui le liait au scribe et instaure un nouveau lien avec le lecteur, cet *Autre* à qui il adresse son œuvre.

³² P. Zumthor, « Le Discours de la poésie orale ».

³³ Ph. Desan, « Préfaces, prologues et avis au lecteur : stratégies préfacielles à la Renaissance ».

³⁴ A. Armstrong, « Paratexte et autorité(s) chez les Grands Rhétoriciens ».

³⁵ D. Ganz, « "Mind in Character". Ancient and Medieval Ideas about the Status of the Autograph as an Expression of Personality ».

Par contraste, une génération de scribes-écrivains³⁶ – tels Jean Wauquelin, Jean Miélot, David Aubert, Michel Gonneau, Sébastien Mamerot – useront à outrance des prologues, colophons et souscriptions, comme pour conjurer le sort ; notons que la critique a beaucoup de mal à appréhender ces êtres hybrides³⁷, très proches des « scribes » évoqués par Roland Barthes.

Epilogue

La victoire de l'auteur médiéval est incontestable, ne fût-ce que dans l'horizon de la critique littéraire actuelle. Conditionnées par les textes, les sources et les auteurs, mais surtout portées par un déni de la matérialité de la chose littéraire, les études actuelles ne laissent qu'une place anecdotique aux copistes. Tout au plus, apparaissent-ils aux détours d'une introduction, d'une note ; cependant, trop souvent, leur apport – dans le sens le plus neutre du terme – n'est pas considéré ou évoqué. Si les récritures multiples que les copistes ont fait subir à tant de textes leur ont permis de s'affirmer vis-à-vis des auteurs, elles ne leur ont pas assuré pour autant une postérité auprès des critiques modernes.

A titre d'exemple, j'évoquerai un récent article³⁸ consacré à la thématique particulière du prologue d'un manuscrit du *Roman de Mélusine* : le Wien, Oesterreichische Nationalbibliothek, cod. 2575. Seul contre neuf autres témoins, ce codex est l'unique copie à proposer

³⁶ Ne devrait-on pas également considérer selon cette logique les traducteurs ? En effet, le traducteur n'est qu'un passeur entre idiomes, comme le copiste l'est entre la lettre et sa concrétisation matérielle ; le véritable auteur demeure une *auctoritas* latine qui est traduite. Cependant, le traducteur veille à s'imposer comme auteur dès le prologue, tel Pierre Bersuire qui rappelait à Jean le Bon, dans le prologue de sa traduction des *Décades* de Tite-Live, sa « progéniture » littéraire, trace de son existence d'auteur : « Ce sera doncques le quint de mes labours, es quieux des ma jonnesc je me sui occupez pour plaire a Dieu et profiter au monde, et pour exercer mon enging pereceux » ; (citation : Ch. Samaran et J. Monfrin, « Pierre Bersuire, Prieur de Saint-Eloi de Paris (1290 ?-1362) », p. 102).

³⁷ Par exemple : R. Trachsler, « Le Seigneur et le Clerc. Sébastien Mamerot et la naissance du dixième Preux », p. 541.

³⁸ J.-J. Vincensini, « Un prologue inédit du roman de Jean d'Arras, *Mélusine* ou *La Noble Histoire de Lusignan*. Notes sur l'aristotélisme moral et politique ».

un prologue teinté d'aristotélisme. En somme, cette caractéristique est le fait d'un copiste particulier.

Bien que Jean-Jacques Vincensini parle de « copiste », qu'il dise vouloir « cerner à grands traits les traditions “chamarrées” dans lesquelles pouvait évoluer (le) copiste »³⁹ afin d'expliquer le recours à « des considérations inconnues de ses collègues »⁴⁰, qu'il évoque les destinataires privilégiés auxquels s'adresse le scribe, il ne dépassera cependant pas l'évocation rituelle et conventionnelle. L'intérêt du critique se déplace ensuite hors de la sphère du scripteur et se concentre sur l'exégèse aristotélicienne du prologue⁴¹.

Ainsi, au fil des pages, l'image du copiste s'estompe, pour disparaître complètement au profit de la suprématie et de l'originalité textuelles du prologue dans l'horizon aristotélicien de l'époque :

Sollicitant une source plus novatrice, le prologue de Vienne rompt avec cette tradition et porte témoignage d'un autre courant aristotélicien, d'inspiration morale et politique celui-ci. Du coup, il oriente la lecture vers des horizons nouveaux⁴².

L'oubli du véritable auteur de la particularité de ce prologue est proclamée, lorsque que l'article réduit le texte à un dialogue entre le prologue et le prince dédicataire du singulier message ; ainsi, le texte devient l'« image idéale que le *prince seignourissan, aian de la police le gouvernement* (l. 8), le duc Jean de Berry, peut apercevoir dans le miroir flatteur que lui tend le singulier prologue du manuscrit aujourd'hui déposé à Vienne »⁴³.

Au final, une foule de questions essentielles demeurent sans réponse : qui pouvait être ce copiste ? Comment a-t-il élaboré l'intertextualité aristotélicienne de son prologue ? Dans quel milieu évoluait-il ? Pourquoi souhaitait-il adresser ce message au duc de Berry ? Autant d'interrogations qui mériteraient des réponses, du moins

³⁹ *Ibid.*, p. 167.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ Depuis Aristote et la traduction de l'*Ethique* par Nicole Oresme jusqu'aux productions de Christine de Pizan et les miroirs des princes.

⁴² J.-J. Vincensini, « Un prologue inédit », p. 181.

⁴³ *Ibid.*, p. 182.

une attention⁴⁴ ; non pour à tout prix assigner un *nom* à cet artisan de l'écrit, mais pour le sortir de l'oubli dans lequel l'ont confiné les auteurs et des générations de critiques.

En conclusion, au-delà d'une réflexion ponctuelle, il devient nécessaire de développer une méthodologie spécifique, centrée sur l'étude de tous les acteurs de l'écrit, qui reconnaîtrait ainsi la participation active et créatrice des copistes dans la littérature médiévale. De fait, tirer le copiste de l'oubli est un devoir de mémoire à l'égard de celui qui, le premier, a donné corps à un texte qui serait demeuré lettre morte sans lui.

Tania VAN HEMELRYCK
Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS
Université catholique de Louvain

⁴⁴ Plusieurs éléments peuvent être évoqués : les copistes possèdent un certain degré de culture, ce sont des «clercs» ; ils œuvrent dans le métier de l'écrit soit en raison de leur formation soit de leur activité professionnelle ; il pourrait également s'agir d'étudiants d'université, frottés aux techniques de transcription (comme la *pecia*) qui travaillent pour un libraire à leurs heures perdues ; dès la fin du XIV^e siècle, l'écrit devient un métier lucratif, il conquiert ses lettres de noblesse, valorisé par le développement de l'administration royale (clercs, notaires et secrétaires) ; écrire acquiert un enjeu économique, bien qu'il touche toujours les professionnels de l'écrit, il se démocratise auprès des auteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- ARMSTRONG, Adrian, « Paratexte et autorité(s) chez les Grands Rhétoriciens », *Travaux de Littérature* 14 (2001 : *L'Écrivain éditeur. 1. Du Moyen Âge à la fin du XVIII^e siècle*), p. 61-89.
- BADEL, Pierre-Yves, « Rhétorique et polémique dans les prologues des romans du Moyen Âge », *Littérature*, 20 (1975), p. 81-94.
- , *Le Roman de la Rose au XIV^e siècle. Étude de la réception de l'œuvre*, Genève, 1980.
- BARTHES, Roland, « La Mort de l'auteur », in *Le Bruissement de la langue, Essais critiques IV*, Paris, 1984, p. 61-67.
- BAUMGARTNER, Emmanuèle, « Présentation », in *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval I*, éd. E. Baumgartner et L. Harf-Lancner, Paris, 2002, p. 7-18.
- BÉNÉDICTINS DU BOUVERET (LES), *Colophons de manuscrits occidentaux des origines au XVI^e siècle*, Fribourg, 1965-1982, 6 vol.
- BOUTET, Dominique, « Ordre, désordre et paradoxe dans le prologue et épilogue de la *Vie de saint Louis* de Joinville », in « *Si a parlé par moult ruiste vertu* ». *Mélanges de littérature médiévale offerts à Jean Subrenat*, éd. J. Dufournet, Paris, 2000, p. 73-81.
- BRUNS, Gerald L., « The Originality of Texts in a Manuscript Culture », *Comparative Literature*, 32 (1980), p. 113-29.
- CERQUIGLINI, Bernard, « La Paraphrase essentielle de la culture scribale », *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, 14-15 (1989-1990), p. 9-16.
- CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline, « *Un engin si subtil* ». *Guillaume de Machaut et l'écriture au XIV^e siècle*, Paris, 1985.
- , « L'Imaginaire du livre à la fin du Moyen Âge. Pratiques de lecture, théorie de l'écriture », *Modern Language Notes*, 108 (1993), p. 680-95.
- , « Christine de Pizan and the Book: Programs and Modes of Reading, Strategies for Publication », *Journal of the Early Book Society*, 4 (2001), p. 112-26.
- CHARTIER, Roger, « Figures de l'auteur », in *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e - XVIII^e siècle)*, Paris, 1996, p. 45-80.

- CHENU, Marie-Dominique, « *Auctor, actor, autor* », *Bulletin du Cange*, 3 (1927), p. 81-86.
- DEROLEZ, Albert, « Pourquoi les copistes signaient-ils leurs manuscrits ? », in *Scribi e colofoni. Le sottoscrizioni di copisti dalle origini all'avvento della stampa. Atti del seminario di Erice X colloquio del Comité international de paléographie latine (23-28 octobre 1993)*, a cura di E. Condello e G. de Gregorio, Spoleto, 1995, p. 37-56.
- DESAN, Philippe, « Préfaces, prologues et avis au lecteur : stratégies préfacielles à la Renaissance », in *What is Literature ? France 1100-1600*, ed. F. Cornilliat et al., Lexington, 1993, p. 101-22.
- DOUGLAS, Kelly, « Le Patron et l'Auteur dans l'invention romanesque », *Littérales*, 4 (1988 : *Théories et pratiques de l'écriture au Moyen Age*), p. 25-39.
- FOUCAULT, Michel, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *Bulletin de la société française de philosophie*, LXIV (1969), p. 73-104.
- GANZ, David, « "Mind in Character". Ancient and Medieval Ideas about the Status of the Autograph as an Expression of Personality », in *Of the Making of Books : Medieval Manuscripts, Their Scribes and Readers. Essays Presented to M. B. Parkes*, ed. P. R. Robinson and R. Zim, Aldershot, 1997, p. 280-99.
- HAMESSE, Jacqueline, « Approche de la terminologie spécifique des scribes dans les colophons. A propos de la transmission des textes universitaires », in *Scribi e colofoni. Le sottoscrizioni di copisti dalle origini all'avvento della stampa. Atti del seminario di Erice X colloquio del Comité international de paléographie latine (23-28 octobre 1993)*, a cura di E. Condello e G. de Gregorio, Spoleto, 1995, p. 145-65.
- HUOT, Sylvia, « The Scribe as Editor: Rubrication as Critical Apparatus in Two Manuscripts of the *Roman de la Rose* », *L'Esprit Créateur*, 27 (1987), p. 67-78.
- , « The Writer's Mirror: Watriquet de Couvin and the Development of the Author-Centred Book », *Across Boundaries. The Book in Culture and Commerce*, ed. B. Bell, New Castle, 2000, p. 29-46.
- JOINVILLE, *Vie de saint Louis*, éd. J. Monfrin, Paris, 1998.
- KENNEDY, Elspeth, « The Scribe as Editor », in *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Age et de la Renaissance offerts à Jean Frappier*, t. 1, Genève, 1970, p. 523-31.
- MANDACH, André de, « Oxford, copiste ou rénovateur de génie ? », *Revue des langues romanes*, 94 (1990), p. 1-9.

- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, « L'Historien et son prologue : forme littéraire et stratégie discursive », in *La Chronique et l'Histoire au Moyen Age*, éd. D. Poirion, Paris, 1984, p. 13-27.
- MARICHAL, Robert, « Le Manuscrit », in *Dictionnaire des Lettres françaises, Le Moyen Age*, éd. R. Bossuat, L. Pichard et G. Raynaud de Lage, Paris, 1964, p. 493.
- MASTERS, Bernadette A., « Anglo-Norman in Context : The Case for the Scribe », *Exemplaria* 6 (1994), p. 167-203.
- MCKENZIE, Donald F., *La Bibliographie et la Sociologie des textes*, tr. de l'anglais M. Amfreville ; préface R. Chartier, Paris, 1991.
- MILLWARD, Celia, « The Medieval Scribe as Editor : The Case of *La estorie del evangelie* », *Manuscripta*, 41/3 (1997), p. 155-70.
- PALERMO, Joseph, « A la recherche du "seigneur devant nommé" du roman de *Kanor* », *Romance Philology*, 12 (1959), p. 243-51.
- POMEL, Fabienne, « Enjeu d'un travail de réécriture. Les *incipits* du *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulleville et leurs remaniements ultérieurs », *Le Moyen Age*, 109 (2003), p. 457-71.
- ROUSE, Mary A. et ROUSE, Richard H., « The Sept Sages de Rome », in *Der Codex im Gebrauch. Akten des Internationalen Kolloquiums 11.-13. Juni 1992*, hrsg. Ch. Meier, D. Hüpper und H. Keller, München, 1996, p. 127-41.
- , *Manuscripts and their Makers. Commercial Book Producers in Medieval Paris (1200-1500)*, 2 vol., London, 2000.
- , « Publishing Watriquet's *Dits* », *Viator. Medieval and Renaissance Studies*, 32 (2001), p. 127-68.
- SAMARAN, Charles et MONFRIN, Jacques, « Pierre Bersuire, Prieur de Saint-Eloi de Paris (1290?-1362) », *L'Histoire littéraire de la France*, 39 (1962), p. 259-450.
- TRACHSLER, Richard, « Le Seigneur et le Clerc. Sébastien Mamerot et la naissance du dixième Preux », in *Le Clerc au Moyen Age*, Actes du colloque CUER MA (Aix-en-Provence, 1994), *Senefiance*, 20 (1995), p. 541-53.
- VAN HEMELRYCK, Tania, « Ms. KBR 9245 », in *La Librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la Bibliothèque royale de Belgique*, vol. 3, *Textes littéraires*, Turnhout, 2006, p. 72-81.
- VARVARO, Alberto, « Elaboration des textes et modalités du récit dans la littérature française médiévale », *Romania*, 119 (2001), p. 1-75.
- VIELLIARD, Françoise, « Le Manuscrit avant l'auteur : diffusion et conservation de la littérature médiévale en ancien français (XII^e-XIII^e siècle) », *Travaux de littérature*, 11 (1998), p. 39-53.

- VINCENSINI, Jean-Jacques, « Un prologue inédit du roman de Jean d'Arras, *Mélusine* ou *La Noble Histoire de Lusignan*. Notes sur l'aristotélisme moral et politique », in *Pour acquérir honneur et pris. Mélanges de moyen français offerts à Giuseppe Di Stefano*, éd. M. Colombo Timelli et C. Galderisi, Montréal, 2004, p. 165-82.
- WILLIAMS, Sarah Jane, « An Author's Role in Fourteenth Century Book Production: Guillaume de Machaut's "Livre ou je met toutes mes choses" », *Romania*, 90 (1969), p. 433-54.
- ZUMTHOR, Paul, *Essai de poétique médiévale*, Paris, 1972.
- , « Le Discours de la poésie orale », *Poétique*, 52 (1982), p. 387-401.
- , « *Litteratus/illiteratus*. Remarques sur le contexte vocal de l'écriture médiévale », *Romania*, 106 (1985), p. 1-19.

